

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de MALLEMOISSON

Dossier n° DP 004 110 22 00025

Date de dépôt : 13 décembre 2022

Demandeur : Monsieur BERTOCCHI Jérôme

Pour : construction d'une piscine

Adresse terrain : Le Pesquier à Mallemoisson (04510)

Références cadastrales : B 1339

ARRÊTÉ-2023-04

de non-opposition à déclaration préalable au nom de la commune

Le Maire de la Commune de MALLEMOISSON

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles approuvé le 8 octobre 2004,

Vu la déclaration préalable présentée le 13 décembre 2022 par Monsieur BERTOCCHI Jérôme, demeurant le Pesquier - 04510 MALLEMOISSON, et enregistrée par la mairie sous le numéro DP 004 110 22 00025,

Vu l'avis de dépôt de la déclaration préalable affiché en mairie le 13 décembre 2022,

Vu la demande de pièces manquantes en date du 21 décembre 2022 et les pièces reçues le 21 décembre 2022,

Vu le projet objet de la déclaration consistant en la construction d'une piscine de 28 m<sup>2</sup> d'emprise au sol, sur un terrain d'une superficie de 1290 m<sup>2</sup> situé Le Pesquier, 04510 MALLEMOISSON et cadastré B 183,

Vu le Règlement National d'Urbanisme,

Vu l'avis conforme réputé favorable du Préfet en date du 16 janvier 2023,

ARRÊTE

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable pour le projet décrit dans la demande susvisée.

Le 17 janvier 2023,

Le Maire,



Jean-Paul COMTE

*La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.*